



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 28 juin 2019

Convocation des conseillers :
le 28 juin 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 5 juillet 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Mandy Ragni, Echevin, Jean Tonnar, Daniel Codello, Luc Majerus, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 14.1. Subsidés Ordinaires; décision

Vu les demandes des associations de la Ville en vue d'obtenir un subside ordinaire pour l'année 2019;

Vu les relevés présentés par les différentes commissions ;

Vu les différents articles des dépenses ordinaires du budget de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**décide
à l'unanimité**

d'accorder aux associations énumérées ci-après le subside ordinaire pour l'exercice 2019:

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 12.09.19

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre